

à ACCDM antenne Charente, le 22 juin 2014

Bonjour

M. René Pilato a bien réceptionné votre sollicitation et souhaite y porter une attention particulière du fait de l'importance cruciale de l'accès aux soins dans la vie de nos concitoyens.

Il ne voit aucun inconvénient à la publication de sa réponse, bien au contraire.

Les déserts médicaux s'accroissent; ils représentent une autre faillite cruciale de la Macronie.

Dès l'arrivée des 75 députés insoumis à l'Assemblée nationale, a été lancée une consultation des professionnels de santé à travers l'opération "AlloSéguir" que vous pouvez retrouver [ici](#).

Elle propose des mesures à mettre en oeuvre afin de mettre fin rapidement aux déserts médicaux et afin de sauver l'hôpital public.

En parallèle, à l'Assemblée nationale, s'est mis en place un groupe de travail transpartisan, dont le groupe parlementaire de la France insoumise fait partie intégrante, afin de parvenir à l'adoption d'[une loi](#) pour la régulation de l'installation des médecins.

Cette disposition propose de flécher les installations de médecins et spécialistes vers les territoires sous-dotés et mettrait fin à leur libre installation dans des territoires souvent déjà sur-dotés.

Malheureusement ni la présidente de la commission des affaires sociales, ni la présidente de l'Assemblée nationale, toutes deux députées de la minorité présidentielle, n'ont accédé à la demande de l'inscription de cette proposition de loi à l'ordre du jour.

Le groupe de travail a tenté depuis de déposer ces demandes sous forme d'amendements lors des textes passant en séance mais ils sont systématiquement rejetés par Renaissance, le groupe de la majorité.

Ni les députés macronistes, ni les députés du Rassemblement national n'ont voté en faveur de cette régulation de l'installation des médecins qui permettrait de lutter contre les déserts médicaux.

Vous pouvez croire en la mobilisation des députés du Nouveau Front Populaire afin de les combattre.

Ainsi, réguler l'installation des médecins est la mesure première que propose le NFP dans la thématique "Faire une grande loi de la santé".

Vous pouvez retrouver le programme [ici](#). Pendant son mandat de 16 mois, René Pilato a posé nombre de questions écrites à l'attention du ministère de la santé :

- sur le maintien du dispositif Asalée, des infirmières en lien avec des médecins afin de faciliter la continuité des soins

<https://questions.assemblee-nationale.fr/q16/16-18178QE.htm>

- sur les déserts médicaux et les mesures afin d'y pallier

<https://questions.assemblee-nationale.fr/q16/16-16049QE.htm> - pour l'augmentation des postes de praticiens diplômés hors UE afin de remédier aux conséquences désastreuses du numerus clausus

<https://questions.assemblee-nationale.fr/q16/16-17655QE.htm>

- sur l'État d'urgence de la psychiatrie en France et de l'hôpital Camille Claudel

<https://questions.assemblee-nationale.fr/q16/16-14866QE.htm>

- sur le manque de places dans les établissements psycho-sociaux

<https://questions.assemblee-nationale.fr/q16/16-12046QE.htm>

Vous connaissez plus globalement l'attachement de la France insoumise à un retour et un renforcement de nos services publics dans tous les domaines.

Respectueusement,

Aude Marchand - P/O René PILATO